

NECROLOGIE

UN MAITRE DISPARU

Le Dr H. TRIBOULET, des Hôpitaux de Paris

Les vides sont terribles dans les rangs de la science française depuis la guerre. Les uns morts au champ d'honneur; d'autres plus âgés tombés encore en plein labeur que leur activité patriotique a voulu quintupler; d'autres enfin usés déjà au travail, puis vieilliss avant l'heure par l'anxiété des jours terribles, mutilés dans leur affection, brisés trop tôt après avoir salué l'aurore de la victoire et des lendemains qui s'illuminent. Parmi ces maîtres disparus nous déplorons aujourd'hui la perte d'un de nos grands amis le Docteur Henri Triboulet, chevalier de la Légion d'Honneur, médecin des Hôpitaux de Paris. Il vient de mourir le 14 février dernier, enlevé, jeune encore, par une longue et cruelle maladie.

C'est en 1906 au Congrès de Trois-Rivières que le Dr Triboulet prit contact avec la profession médicale canadienne-française. De

**INFECTIONS ET TOUTES
SEPTICEMIES**

(Académie des Sciences et Société
des Hôpitaux du 22 décembre
1911.)

LABORATOIRE COUTURIEUX
18. Avenue Hoche - Paris

Traitement LANTOL
— PAR LE —

Rhodlum B. Colloïdal
électrique

Ampoules de 3 c'm.

ce jour il conserva ici des amitiés sincères qui ne firent que se développer, grandir, s'affirmer, se réchauffer à la cordiale hospitalité de son foyer de l'Avenue d'Antin.

De lignée médicale, Triboulet avait acquis par héritage cette confraternité particulière si rare aujourd'hui dans l'activité de la vie moderne, si différente de l'égoïsme grandissant et de l'individualisme étroit. L'intérêt constant qu'il portait aux choses de la profession l'unissait à nous au delà des mers parceque nous étions de la grande famille au même titre que sa charité lui faisait multiplier son activité pour cette "Maison du Médecin" si chère à ses dernières années.

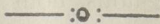
D'esprit méthodique d'une grande clarté et d'un rare talent d'exposition, le docteur Triboulet dans son service de l'Hôpital Trousseau comme dans ses nombreuses publications a manifesté partout son sens médical joint à une mentalité pratique qui veut s'étendre de l'œuvre clinique à la plus large application sociale. Ses travaux généraux sur l'alcoolisme, la tuberculose, la mortalité infantile rentrent bien dans le cadre de la médecine la plus moderne qui s'élevant au dessus du malade veut voir plus avant l'influence importante qu'elle peut acquérir dans la vie économique des sociétés nouvelles. Ses recherches plus spéciales sur la chorée, sur la coprologie du nourrisson—pour n'en citer que quelques-unes—sont d'un ordre scientifique qui ne le cède en rien au caractère didactique et pratique à la fois de ce qui peut constituer son œuvre, son enseignement, son action directe dans les grands problèmes du jour.

La profession canadienne-française devait à ce maître de rappeler brièvement son œuvre. Parmi les médecins de la France si chère il fut plus que d'autres unis à nos travaux à notre jeune vie, à notre effort vers le but à atteindre et les développements nécessaires. Nul ne nous marqua plus de sympathie, ne nous accorda un plus constant appui. En 1914 il allait nous revenir pour la

troisième fois afin de nous aider encore dans notre travail du VIe Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord. On sait les tristes événements qui empêchèrent la réunion de notre Association. Dès ce moment Triboulet qui s'était dépensé pour l'œuvre sociale la plus large donnait aussitôt ses fils à la patrie. L'un d'eux succombait glorieusement dans la lutte, héros de vingt ans sacrifié à l'humanité et gardant du père l'enseignement reçu par l'exemple. Ce fils tombé à l'honneur allait entraîner son guide dans sa chute.

Notre Association veut déposer sur la tombe de ce confrère qui représenta chez elle le Gouvernement français un tribut floral témoignage de son attachement. Mais à cette reconnaissance matérielle qu'il nous soit permis d'ajouter l'expression de notre profonde amitié; à ce lointain souvenir joignons nos sincères sympathies pour tous ceux qui survivent blessés au maître disparu.

A. VALLÉE.



TRAVAUX ORIGINAUX

“LES MALADIES MENTALES DANS L'ŒUVRE DE COURTELINE” *

Dr Geo. AHERN

*Assist.-Chirurgien à l'Hôtel-Dieu. Aide-d'Anatomie
à l'Université Laval.*

Psychologue et humoriste, Courteline, nous montre ses personnages dans des circonstances telles, qu'elles nous font oublier ce qu'a de réellement triste et de déprimant, l'étude de la folie dans ses différentes formes. Pourquoi la vue ou le langage d'un fou nous font-ils bien souvent rire? Est-ce le ridicule, le grotesque, le contraste entre le personnage réel et celui que le fou s'imagine être? Est-ce l'inattendu qui prend notre bonne foi par surprise et cause cette détention subite? Est-ce notre vanité, flattée de ce qu'un autre fait ou dit, ou de ce qui lui arrive, qui nous fait rire parce que nous pensons que nous, nous ne dirions ou ne ferions pas telle chose ou que telle chose ne nous arriverait pas?... Je ne sais. Je crois que le rire est une expression de sentiments complexes et variés, difficile à analyser et que pour ma part je renonce à vous décrire. Pour Bergson¹, ce qui fait rire, c'est l'automatisme, l'automatisme des personnages, l'automatisme des physiologies, des attitudes, des situations, du langage; pour Emile Fa-

(*) Travail lu à une séance du Cercle Laënnec et à la Société Médicale.

1. Bergson : *Le Rire*.

guet², “est comique tout ce qui sort du commun, du normal, du régulier, du déjà vu et du souvent vu”, ou encore, “le rire est la manifestation d'une joie, c'est-à-dire, d'une expansion, d'une augmentation vivement sentie par nous, de notre personnalité”.

Georges Courteline, de son vrai nom, Georges Moinaux, était fils de Jules Moinaux, l'humoriste des “Tribunaux comiques”, des “Gaietés bourgeoises”, et qu'on pourrait appeler le précurseur littéraire de son fils. Celui-ci naquit à Tours en 1860, et fit ses études au Collège de Meaux, où il fut, d'après Pierre Mille, un élève ennuyé, morose et peu studieux. Il nous le dit lui-même d'ailleurs, dans “l'Oeil de veau”³, où il rappelle un souvenir de sa vie de collégien. A sa sortie du collège, il fut successivement contrôleur à l'administration centrale des Bouillons Duval; chasseur à cheval en garnison à Bar-le-Duc, où il composa “Les Gaietés de l'Escadron” et “Le Train de 8 heures 47”; puis commis expéditionnaire au Ministère des Cultes, où il conçut l'idée de “MM. les Ronds-de-Cuir.” En 1894, il fut mis en disponibilité, mais depuis longtemps déjà, il jouissait d'une agréable tranquillité grâce à un collègue qui, en échange de la moitié de ses appointements, se chargeait d'accomplir sa besogne à sa place, et d'apposer chaque jour, à côté de la sienne, sa signature sur le registre de présence.

Après sa mise en disponibilité, il se livra exclusivement au journalisme et à la littérature. La Comédie-Française joua, de lui, “La Conversation d'Alceste” et mit à son répertoire “La paix chez soi”. Pierre Mille, à qui j'emprunte ces détails biographiques, ajoute: “Courteline est un des plus grands écrivains français, encore qu'il dise de lui-même: Moi? mais je ne suis qu'un petit sculpteur de pommes de parapluie”⁴.

2. Emile Faguet : *Propos de théâtre*, III, p. 363 ; V, p. 19.

3. G. Courteline : *Lidoire et la Biscotte*, p. 83.

4. Pierre Mille : *Anthologie des Humoristes Français contemporains*, pp. 99, 328.

Georges Pélissier, dans son *Anthologie des Prosateurs français contemporains*, dit de Courteline : " Ce qui le rend supérieur à la plupart des auteurs gais, c'est un fond d'observation personnelle. Nul autre n'a, du reste, cette verve drue, gaillarde, toujours franche et de bon aloi. Quant à sa langue, elle est plantureuse, copieuse, savoureuse, naïvement burlesque. " ⁵

Léon Daudet, dans la deuxième série de ses *Souvenirs politiques etc., etc.*, ⁶ nous dépeint un Courteline personnel, intime, que nous ne soupçonnons pas. " C'est, écrit-il, un personnage de contes de fées que Georges Courteline, avec sa petite taille, son teint de papier mâché, ses yeux mobiles, ses paletots aux manches trop longues et sa grosse serviette. . . Il a la fureur de persuader et la constance de démontrer. Il est bon comme le pain, vif comme l'argent, aigu comme un couteau, gai comme un verre d'anjou blanc ou mélancolique comme un capitaine de gendarmerie ; calé sur le Code comme un huissier de campagne, noctambule comme un chat de Montmartre, amical, blagueur et délicieux. Ne pas avoir connu Courteline est une lacune grave dans le plaisir d'une existence. Ne pas l'apprécier est un signe de maladie de foie. Ne pas admirer sa fantaisie bridée de classique est un manque de goût littéraire. Car sa folle drôlerie n'est que l'envers d'une tapisserie aux nuances harmonieuses, et il vend la logique tantôt dans des verres de coco, tantôt dans de petites boîtes, cocassement ciselées. . . Cependant, il a l'esprit scientifique, et j'ai souvent admiré la facilité avec laquelle il déballe le secondaire pour aller à l'essentiel d'un vice, d'un travers ou d'une maladie. . . Courteline, tout modeste qu'il est, me représente une des physionomies les plus caractéristique de notre temps, et je suis bien tranquille sur la place que réservera à son œuvre la postérité. Il a donné une note si juste avec un instrument si particulier ".

5. *Loc., cit.* I, p. 429.

6. Léon Daudet : *Devant la Douleur*, Paris, 1915.

M. Nozière, critique dramatique au *Gil-Blas*, disait de lui : " A l'exemple de son maître Molière, il emprunte à la langue populaire des expressions savoureuses, et sa phrase a l'abondance et l'harmonie classiques. . . Il a composé des études de la plus profonde psychologie et qui, cependant, sont vivantes. " ⁷

Adolphe Brisson, analysant dans " *Le Temps* " une des pièces théâtrales de Courteline, écrivait : " Il est le plus illustre membre d'une pléiade à qui nous devons la résurrection de la littérature gauloise. " ⁸

Enfin, pour terminer cette série d'appréciations littéraires, permettez-moi de vous citer ces quelques mots de Jules Lemaitre : " La bouffonnerie de M. Courteline est toujours invinciblement gaie ; . . sa gaieté est la plus copieuse, la plus colorée et, quoique souvent neuve dans ses formes, la mieux rattachée à la tradition. "

Au point de vue psychologique et mental, j'adopterai la classification suivante, due au Dr J. Lafont, de Clermont-Ferrand, en y apportant quelques modifications et en y faisant quelques additions. Je dois dire que la thèse du Dr Lafont ⁹ m'a été d'un grand secours dans la préparation de ce travail.

Les œuvres de Courteline offrent les observations suivantes à étudier :

I. Troubles mentaux dans les intoxications :

Intoxication alcoolique aiguë :	{	La Brige
		Théodore
		Jomard
		La Biscotte
" " chronique :	{	Hurluret
		Marjalet

7. G. Courteline : *La Cruche* (*L'Illustration Théâtrale*, p. II).

8. G. Courteline : *MM. Les Ronds-de-Cuir*, (*L'Illustration Théâtrale*, p. II)

9. Dr J. Lafont : *La Médecine Mentale dans les Œuvres de Georges Courteline*, thèse, Paris, 1909.

2. Troubles mentaux dans les traumatismes :

Délire des traumatismes : { Panais
L'Escalier

3. Névroses : { Misanthropie : Alceste
Neurasthénie : M. Badin

4. Dégénérescence :

Déséquilibrés : { L'Art de culotter une pipe
Hamiet
Stephen Hour

Persécutés-persécuteurs : { La Brige
Labourbourax
Flick

5. Démence précoce : { Forme catatonique : Panais
Forme hébéphrénique : Floche

6. Psychoses organiques : { Démence sénile : Soupe
Paralyse générale : Letondu

7. Idées délirantes de grandeur : { Michau
Chantoine

8. Délire vaniteux : Sainthomme.

9. Confusion mentale, délire des prisonniers : Latude.

10. Folie intermittente, maniaques : Les Boulingrins.

I. *Alcoolisme aigu ou ivresse alcoolique.*

L'ivresse alcoolique comprend trois phases bien différenciées, bien caractéristiques.

Dans la première phase ou phase d'euphorie physique et psychique, l'individu éprouve une sensation de bien-être qui le rend

gai, content de tout et de tout le monde, loquace, expansif. Son activité psychique semble augmentée et ses facultés intellectuelles deviennent plus brillantes, quand elles sont d'une bonne moyenne à l'état habituel. Le débile, en pareille circonstance ne gagne rien, au contraire, il perd vite le sentiment de la réalité, confond tout et devient rapidement absurde. A ce degré, l'homme ivre possède encore une demi-conscience et la faculté de se contenir, au moins dans une certaine mesure. Mais déjà il existe chez lui une sorte d'anesthésie morale, il ne s'étonne plus de rien. Après une heure ou deux, le tableau change, c'est la deuxième phase, phase d'ataxie physique et intellectuelle: confusion des idées, incoordination des mouvements, maladresse pour les actes les plus simples comme de mettre son chapeau, de revêtir son pardessus; titubation dans la marche, langage incohérent, décousu, langue épaisse, parole embarrassée. A ces symptômes s'ajoutent quelquefois la diplopie, les illusions et les hallucinations visuelles, auditives ou tactiles qui déterminent chez le sujet des expressions absurdes de joie, de colère, de tristesse ou d'attendrissement, souvent entre-mêlées les unes avec les autres d'une façon tout-à-fait cocasse. Les nausées et les vomissements ne sont pas rares.

La troisième phase est la période comateuse, caractérisée par un sommeil profond, persistant; la résolution complète des membres et l'abolition de toutes les fonctions de la vie de relation, la perte des reflexes, une anesthésie générale. Cette dernière phase peut durer un ou plusieurs jours et le sujet sort de l'accès courbaturé, fatigué, avec une céphalée intense. Il lui faut souvent un ou deux jours pour se remettre. ¹⁹

Courteline nous présente plusieurs cas d'ivresse alcoolique. Voici d'abord une observation d'ivresse légère, ne dépassant pas la

10. Gilbert Ballet, etc : *Traité de Pathologie mentale*, p. 381.
E. Régis : *Précis de Psychiatrie*, 4^e édition, p. 317.
V. Magnan : *De l'alcoolisme*.

première phase. La Brige ¹¹, invité à une petite fête de famille, absorbe tour-à-tour du Léo-ville, du Mâcon, du Sauterne, du Champagne, du kirch, du vieux rhum, du cognac, de la bière et du punch. La Brige, que nous retrouverons plus loin parmi les persécutés-persécuteurs, n'est pas dénué de talents qui pourraient à l'occasion en imposer pour des qualités sérieuses. L'alcool lui donne un coup de fouet et il raconte lui-même comment les choses se sont passées : " Je fis des mots, contai diverses anecdotes dont je savais l'effet certain, et tins la tablée tout entière sous le charme de mon esprit si franchement original et primesautier."

Ici apparaissent la vanité, l'orgueil du buveur, mais sa conscience commence à s'anesthésier, quoiqu'il se contienne encore et cherche à dissimuler son état : "J'ai la chance, quand je suis pincé, de m'en rendre compte aussitôt, inappréciable avantage qui me met en situation de parer à la circonstance et de prendre toutes les mesures qu'elle nécessite ; je cache mon tabac, bois de l'eau à ras bords, et limite les frais de ma conversation à quelques réponses évasives et brèves, quitte..." et ici se montrent quelques autres symptômes, un léger embarras de la parole, et la diplopie, "quitte si un mot récalcitrant fait mine de s'empâter sur ma langue à tourner mentalement autour jusqu'à ce que j'en aie trouvé l'équivalent!!... Un pivot invisible imprimait à la table une rotation folle, et, sur les épaules des dineurs, les visages se dédoublaient, dansaient dans cette buée légère et tremblottante des poêles chauffés à l'excès".

L'agitation physique de La Brige se manifeste par des tours de gymnastique qu'il exécute avec des chaises, puis il rosse le piano à coups de poing, enfin tourbillonne une valse. Mais l'ivresse s'est accrue peu à peu, et La Brige perd le sentiment de la réalité et le respect des convenances. Grimpé sur une chaise, il

11. G. Courteline : *Un homme qui boit* (Potiron).

harangue la compagnie: "Eh bien! parfaitement, je suis gris! je suis gris comme trente-six lanciers polonais... et si vous n'êtes pas satisfaits, vous pouvez aller vous baigner!!!". Irrité du calme d'un vieillard que ses plaisanteries n'ont pu dérider, il l'insulte: "C'est comme ce vieil imbécile!... C'est comme ce vieil imbécile!... ", mais il ne peut terminer sa phrase.

Là finit l'observation de La Brige. Elle dépeint surtout la première phase de l'ivresse. Dans la suivante, nous voyons apparaître l'incoordination des mouvements, un embarras plus prononcé de la parole, les illusions et les autres troubles de la deuxième phase.

Théodore¹² "est un collégien de dix-sept à dix-huit ans, au visage blême de crétin éreinté... qui n'a pas même trouvé moyen de décrocher un accessit à la distribution des prix au lycée St-Louis"; il arrive chez son père, à trois heures du matin, "soûl comme une bourrique" et c'est la cinquième fois que cela se répète depuis le commencement des vacances. Il a diné en ville avec des camarades, puis est allé à Montmartre, et enfin a terminé la soirée dans un café, comme il le dit lui-même: "Nous étions soûls comme des ânes; il est donc hors de discussion que nous n'avons pas hésité à nous faire conduire au café. Il faudrait être fou furieux ou bien ignorant de l'âme des hommes pour ne pas se rendre à une évidence fille d'une déduction logique." Au café, il rencontre un ancien consul de Mésopotamie qui, monté sur une table, "imite la danse mauresque en faisant remuer ses intestins"; il lui envoie en plein visage un verre de vin, mais comme tous deux sont ivres au même point, cela n'a aucune importance et n'altère en rien leurs relations. Un vieux monsieur inoffensif, dont la binette ne lui revient pas, reçoit de lui une paire de gifles.

12. G. Courteline : *Théodore cherche des allumettes*.

Un de ses amis a l'idée d'entrer dans un fiacre en passant par la lanterne.

On voit qu'à son arrivée à la maison, Théodore est en état d'ivresse avancée, qu'il est en plein dans la deuxième phase. En effet, les mouvements coordonnés sont totalement disparus. Le pauvre a déjà de la peine à marcher dans la rue, mais qu'est-ce qu'il prend dans l'escalier de la demeure paternelle!!! La difficulté est compliquée par l'obscurité. Péniblement, marche par marche, se trainant les pieds, les doigts écarquillés, il avance... Après une chute, il se relève, mais la période des illusions commence: "Pas moi... qui glisse—, c'est l'escalier!" Puis, il ne sait plus où il en est: "Ah ça! mais quel étage que j'suis? ... Bon sang de sort, en v'la une affaire, j'sais pus quel étage que j'suis!... Va falloir que je r'descende! ... Soupé!!! J'veis demander au concierge!" Il appelle le concierge à tue-tête, mais au lieu de celui-ci, ce sont les locataires qui lui répondent et d'une façon peu encourageante. Involontairement il heurte du pied une boîte à lait en fer-blanc. Cela lui donne l'idée de compter les paliers au passage en frappant avec sa boîte. Enfin il trouve son étage et la porte de son appartement. Mais le plus difficile reste à faire: introduire la clef dans la serrure; il y réussit pourtant après l'avoir échappée et l'avoir retrouvée, au milieu d'un dialogue aigre-doux avec le locataire d'en face qui nous en apprend long sur le compte du pauvre crétin. Son premier mouvement, une fois la porte ouverte, est de chercher des allumettes, mais il s'étale sur le plancher et encore cette fois il trouve que c'est le parquet qui glisse, et il nous explique: "Oh! c'est que moi, j'ai ça d'agréable; je peux avoir mon compte bien pesé... pas moyen qu'on s'en aperçoive. Bon œil, bon pied, et pas le moindre embarras dans la langue... sauf pour certains mots difficiles, comme par exemple... l'oss... inaction... C'est pas que je ne puisse pas les dire, non, c'est que véritablement on ne peut pas les prononcer... La langue française

est pleine de difficultés... tous les *étrangers* vous le diront." Pendant ce monologue il cherche des allumettes et ses mains hésitantes rencontrent la table qu'il prend pour la cheminée et l'encrier qu'il prend pour le porte-allumettes: "Ah! les voilà". Il plonge ses doigts dans l'encrier, et, surpris de les sentir mouillés, il goutte: "Non!... c'est un œuf! Si j'connaissais l'imbécile qui m'a fichu un œuf sur ma cheminée, je lui apprendrais mon nom de baptême." Ses doigts qui errent à l'aventure rencontrent les panneaux d'un placard qui lui sert à la fois de buffet et de bibliothèque: "La fenêtre!... si je donnais un peu d'air?" Il ouvre tout grand le placard et demeure planté, s'éventant, aspirant avec délice l'haleine d'une nuit embaumée. A la fin: "Drôle de printemps!... Il fait noir comme dans un four... et ça sent le gruyère à plein nez... jamais vu un mois de mai pareil".

A ce moment apparaît M. Couique, le père de Théodore, réveillé en sursaut et ne sachant de quoi il s'agit. Théodore, en réponse aux questions de son père, s'embarrasse de plus en plus dans ses mots. Il raconte qu'il a diné rue de... iroénil... il est incapable de dire Miroménil, qu'il est allé à Montmartre, rue de la Tour d'Au... de la Tour d'Au, et sans son père qui vient à son secours, il ne pourrait jamais dire, de la Tour d'Auvergne. Mais il tente d'expliquer à son père l'embarras de sa parole: "Dis-donc, y a pas des moments où tu regrettes de ne pas être espagnol?—A cause?—A cause de cette saleté!—Quelle saleté?—Saleté de langue française!" La scène continue. Théodore trouve que ce n'est pas bien, ce que fait son père qui profite de ce qu'il est son père pour "l'abreuver d'hum... d'hum... d'humiliations". L'embarras de la parole, la titubation et l'incoordination des mouvements sont suivis de nouvelles illusions et de changements brusques et subits dans les sentiments et les émotions de l'ivrogne. Son père lui a donné la fessée pour lui apprendre à rentrer à des heures convenables. "Ce vieillard m'a maudit (il pleure)...

Mais j'ai rudement rigolé! (il rit) "...J'ai rigolé comme pas un client au monde ne peut dire qu'il a rigolé... Je le jure (il étend le bras et rencontre la lampe qu'il culbute) Zut! ... J'ai cassé le pot-à-l'eau!...sur la tombe de ma grand'mère...!" Puis il s'en prend à la femme de chambre qui lui a caché les allumettes, exprès pour lui faire des blagues: "Elle aura de mes nouvelles, la femme de chambre! C'est le jour de l'an dans onze mois... tu parles si j'y fous des étrennes...la peau! oui, et mon nom de baptême...avec les trente-deux manières de s'en servir!!!"

Il se remet à la poursuite des allumettes, se traînant à quatre pattes autour de la table et chantant:

" Pour boire à notre belle France,
Amis, versez-moi du veau froid. "

En chemin, il croit rencontrer la table de nuit, et entre dans la cheminée, secouant la plaque avec son dos: "Oh! l'orage! ... Non! ... ce vent. Y a de quoi en crever! D'où diable ça peut bien venir?" Il lève la tête et voit la lune s'encadrant exactement dans l'ouverture de la cheminée: "Qu'est-ce que c'est que ça?" ... Il rit, mais non sans quelque inquiétude: "En voilà une table de nuit... Il y fait autant de courants d'air que sur la Porte Saint-Martin... et l'on voit le pot-de-chambre au travers!!!"

Cette deuxième période est suivie d'un sommeil profond. Le lendemain, Théodore se rappelle vaguement la soirée précédente; mais en retour il constate très bien les symptômes qu'il ressent dans le moment: "Rien ne saurait donner idée de la gueule-de-bois dont je détiens le record, et le mal de tête qui m'opprime défie toute comparaison, c'est comme si des équipes entières de terrassiers étaient occupées, sous mon crâne, à me percer d'une oreille à l'autre, une espèce de Boulevard Haussman."

De cette observation peut se rapprocher celle de Jomard¹³ qui, assis au pied d'un réverbère, pleure de rire en lisant le "Journal Officiel", puis injurie un agent, passant sans transition aucune de l'euphorie à l'irritabilité.

La quatrième et dernière observation de délire alcoolique aigu offre à étudier les symptômes de la deuxième et troisième phases de l'ivresse.

La Biscotte¹⁴, cavalier de 1re classe, rentrait soûl, "plus soûl à lui seul que tout un régiment de bourriques polonaises", chaque fois qu'il avait obtenu une permission de minuit. Les suites de sa soulerie le tenaient "huit jours hébété, dormant debout, avec des yeux couleur de faïence d'où le regard était parti". Son ami Lidoire, son "pays", avait proclamé hautement que les choses se passeraient, le soir dont il est question, comme les soirs précédents. En effet, vers minuit et quart, une voix lugubre, qui gémissait: "Lidouère! Lidouère!", vint réveiller la chambrée endormie. C'était La Biscotte, ivre à rouler, ivre à ce point qu'il ne trouvait plus son lit et demeurait, hésitant, dans l'encadrement de la porte, secoué d'ivresse, les bras angoissés, cramponnés aux montants. L'embarras de la parole, la langue épaisse et empâtée, frappent dès les premières paroles: "Mon pauv'jeux...s'suis soûl comme eun'vache!" Lidoire vient à son secours, "La Biscotte butait à chaque pas; de ses bottes et de son bancal, il battait au passage le fer des couchettes, et il répétait: "S'suis-t'y soûl!..s'suis-t'y soûl!.. bonsoir de bonsoir", avec dans le dire, une nuance de constatation satisfaite et admirative." C'est, en effet, un des symptômes secondaires du délire alcoolique, que cette auto-admiration, cette constatation satisfaite, de pouvoir pousser la soulerie à un tel degré de perfection. L'incoordination des mouvements est accompa-

13. G. Courteline : *Blancheton. père et fils.*

14. Georges Courteline : *Lidoire et la Biscotte.*

" " *Lidoire, tableau militaire en un acte.*

gnée d'un raidissement, d'une rigidité musculaire quasi invincible et ne permettant que des mouvements brusques et désordonnés. La Biscotte, abandonné à lui-même, près de son lit, devient plus muet qu'un poteau et plus raide, planté sur ses pattes et regardant tourbillonner l'ombre, comme une brute, incapable du moindre mouvement volontaire, incapable de se déshabiller et de se coucher sans l'aide de Lidoire. Une fois que celui-ci l'a mis au lit, il devient plein de reconnaissance; ses facultés affectives sont touchées, mais sa gratitude se mêle de tristesse et de remords. La Biscotte est un simple, un inférieur au point de vue moral et intellectuel, et il n'a pas le vin gai: "Merci bien, Lidouère, . . . , te r'mercie beaucoup. . . merci bien. . . T'sais, mon'ieux, s'me le rappellerai, qu'est-ce que tu as fait pour moi. . . , s'me le rappellerai toute ma vie. . . q't'es venu me sercher à la porte. . . ' q'tu m'as ertiré mon sako, mon falzar et mes tartines. . . q'tu m'as fourré au pieu, kif-kif, eun'maman. . . Pour sur que s'me l'appellerai ". Sa voix se mouille: "Quien, Lidouère, veux-tu que j'te dise? . . . Eh ben! t'es un bon cochon! . . . voilà qu'est-ce que tu es. . . , t'es un bon cochon. . . , oui, t'es un bon salaud! . . . Z'ai qu'toi d'ami à l'escadron, mon'ieux dégoûtant" . . . Il pleure maintenant: "T'as eun'pauv'gueule. . . S'peux pas la r'garder sans avoir évie d'pleurer, tel'ment qu'a m'rappelle l'patelin" . . . Il sanglottait . . .

Obligé de se relever, mais incapable de le faire, Lidoire revient à son secours. Il ne sait plus rien; l'univers entier se limite à son éternel "s'suis-t'y soûl!" Sur ses jambes, où coule de l'ouate, son buste oscille, cassé, ballotté, de tribord à babord. Revenu à son lit, sans savoir comment, il se remet à pleurnicher. Ému jusqu'à l'âme, convaincu de son infamie, il entonne le chapitre des remords et le prolonge à l'infini, ravalant ses sanglots, se traitant de "sale cochon", disant qu'il souhaitait d'être mort et qu'il dés-honorait l'armée. "Il voulait aller au magasin rendre à l'officier d'habillement son galon de premier soldat et sa trompette dont il

ne pouvait plus sonner, et qu'il essayait de briser sur le plancher parce qu'il n'en était plus digne"... Pendant sa sortie, il avait eu un différend avec un civil. Ce souvenir lui revient tout-à-coup, se mêlant à ses illusions, au désarroi complet de sa faible intelligence, affaiblie d'avantage par l'ivresse où il est plongé: " Mon'ieux, c't'épatant!... y a un client sous mon lit... qui le soulève avec son dos!... s'monte! s'monte! s'monte!... Ah!... c't'épatant!... Oh! Bon Dieu!... s'parie qu'c'est l'civil... qui s'aura fourré sous mon pieu... et qui le soulève... pour m'embêter... Faut qu'z'aïlle voir..." Il se lève: écroulement formidable et instantané.

Les troubles psychiques sont accompagnés des troubles physiques que nous avons vus et auxquels nous pouvons ajouter le hoquet, les vomissements et le relachement des sphincters.

Finalement, La Biscotte s'endort d'un sommeil comateux, et nous avons vu au commencement de son histoire, quelles sont les suites de son ivresse.

Les quatre observations que nous venons de lire décrivent bien, dans ses trois phases, le délire alcoolique aigu. Dans les deux types que nous allons étudier maintenant, apparaissent les troubles que l'on rencontre dans l'alcoolisme chronique. Nous ne trouverons pas tous les symptômes de l'intoxication, nous ne verrons pas la terminaison de l'affection, mais nous pourrions étudier les diverses manifestations de l'alcoolisme chronique à l'état latent.

Le capitaine Hurluret¹⁵, "enfant de soldat, éclos dans le demi-jour d'une arrière-salle de cantine, avait grandi au soleil, à la bonne franquette, entre les taloches de la maman, et les coups de soulier paternel sans que jamais se développassent, devant ses yeux, d'autres horizons que les murs des casernes... Enfant de troupe, soldat, officier, il se para à son corps défendant, de ga-

15. G. Courteline: *Le Train de 8 hrs 47*; *Les Gaietés de l'Escadron* (théâtre).

lons noblement gagnés; au fond, vieux gamin de caserne, il regrettait la chambrée, l'odeur violente de ses cuirs... Du reste, il frayait peu avec ses collègues..., il mangeait au mess par obligation, mais la dernière bouchée dans le bec, il filait doucement à l'anglaise et s'allait souler dans son coin, au fond d'un obscur café... S'il n'avait que peu d'amitié pour ses collègues, il avait, en retour, un amour passionné pour ses hommes, où se sentait un fonds de vieille faiblesse fraternelle. Sous des dehors sévères, brusques, même un peu brutaux, se cachaient son bon cœur, son indulgence pour les peccadiles de ses hommes; très fort pour le chambardement, ayant le coup de gueule facile, et, à la rigueur, le coup de botte, mais en fin de compte un bon souillard, incapable d'une méchanceté, et empli pour ses hommes d'une grosse tendresse brutale, une tendresse de garçon boucher pour le bull-dog dont il cingle les fesses de claques sonores et retentissantes"....

Au physique, grand de taille, le nez illuminé, des yeux de souris cerclés par l'alcool d'une braise incandescente, une haleine fleurant le bouchon et le fond de baril. Quand il était sous l'influence de l'absinthe, des discours incohérents transperçaient par instants les murs, des propos interrompus, scandés de jurons, marquaient la cadence de la phrase; les éclats de sa voix remplissaient les cours immenses de la caserne; dans les échos des corridors, ses bottes fièvreusement promenées, tapaient comme aux dalles d'une église...

Voici avec quel respect il préparait son absinthe: "Lui-même avait repris la carafe, et simultanément il arrosait les verres: trois gouttes pour l'un, trois gouttes pour l'autre, avec une parcimonie jalouse et calculée de vieil artiste méticuleux. Il y en eut pour cinq bonnes minutes. L'œil fixe, la main haute, imprimant à la carafe de petites secousses régulières, Hurluret ne soufflait plus mot, absorbé dans l'accomplissement d'un sacerdoce..."

Dans cette observation, les troubles inhérents à l'alcoolisme chronique ne sont qu'ébauchés. Dans le cas du capitaine Marjalet¹⁶, au contraire, nous voyons le vrai type de l'alcoolique chronique. Les jours où il n'avait pas bu, il était l'homme le plus inoffensif du monde, doux, humble, parlant peu et à demi-voix, se montrant timide et presque craintif avec ses hommes. Quand il pénétrait dans la chambrée, avant même que le brigadier eût lancé son "Fixe", il avait dit "Repos", avec un petit geste de la main indulgent et paternel. C'était un vieux soldat, sorti des rangs et connaissant le fourbi du métier. Malheureusement il était gris neuf jours sur dix, d'une ivresse bruyante, tapageuse, dont les éclats révolutionnaient le Quartier, emplissaient les chambrées, les escaliers, les cours. Alors, il entraînait en coup de vent, le feu aux joues, le képi de travers, et tout de suite du pet!... "En voilà une chambrée! Quelle bauge!!! Je n'ai que des cochons dans mon escadron!... N. de D., il faut en finir, tout le peloton couchera à la malle ce soir!" Pendant ce temps les hommes, tête nue, immobiles au pied des lits, attendaient un ordre de "repos" qui s'obstinait à ne pas venir... Il passait les trois quarts du temps à un café où il restait des heures entières, "buivant de grandes verrees d'absinthe dans lesquelles il vidait des topettes de cognac. Du reste, il ne s'était jamais oublié." Ivre à rouler, il restait digne, marchait droit et vite dans les rues, rendait le salut à ses hommes, conservant jusqu'au bout le respect de son métier, de son uniforme et de sa croix. Sa manie, quand il avait bu, était de voir la malpropreté partout, et son mot favori: "Jusqu'à la gauche", une expression de caserne qui ne signifiait pas grand'chose, mais impliquait évidemment en lui une idée confuse d'éloignement, personnifiait l'éternité en son imagination vague de vieil ivrogne. Un jour il condamna un bleu à être garde d'écurie jus-

16. G. Courteline : *Les Gaîtés de l'Escadron*.

qu'à la gauche. Il donna l'ordre au maréchal des logis: "à partir d'aujourd'hui, il ne bougera plus de l'écurie... Quand vous descendrez de semaine, vous le passerez en consigne à votre successeur en lui disant de le passer au sien, et comme ça... jusqu'à la gauche!!!" Pendant trente-cinq jours d'affilée, le bleu conserva la garde de l'écurie, vivant là, couchant là, ne sortant que quelques instants dans la journée, le temps de courir se chercher une croute. Mais, les plus belles choses ayant le pire destin, il se fatigua, et le matin du trente-sixième jour, il attendit son capitaine dans la cour et, bravement, lui demanda de relever sa punition. Marjalet, comme bien l'on pense, n'avait pas le moindre souvenir de la punition ni des circonstances dans lesquelles elle avait été imposée. Aussi son sang ne fit-il qu'un tour, et le sous-officier de semaine, pour avoir suivi la consigne et laissé le bleu garde d'écurie jusqu'à la gauche, attrapa-t-il huit jours de boîte!

Au physique, Marjalet était un gros homme, court, gras, "mais de cet embonpoint qui dénote aux yeux de l'observateur, une mauvaise santé"¹⁷, son teint est blafard; au repos, il offre une expression d'hébétude, l'œil en dedans, en proie à une vague somnolence, mais dès que le moindre incident réveille son irritabilité morbide, sa peau se colore, ses joues tremblent, son nez devient écarlate, ses jambes vacillent. C'est bien là la description de l'alcoolique chronique. Au point de vue intellectuel, il est plongé dans une hébétude, dans une sorte de torpeur; sa mémoire, sa volonté sont diminuées; il ne songe plus qu'à une chose et ne jouit plus que d'une chose: l'alcool.

17 B. Ball : *Leçons sur les maladies mentales*.

(à suivre.)

Enseignement Supérieur Libre

ANNÉE 1919

Ecole Française de Stomatologie

20 Passage Dauphine—PARIS
(30 rue Dauphine—27 rue Mazarine)

L'École Française de STOMATOLOGIE a pour but de donner l'enseignement aux seuls Etudiants en Médecine et Docteurs en Médecine, désireux de se spécialiser dans la pratique de la Stomatologie.

L'Enseignement donné par les Médecins spécialistes et techniciens comprendra :

1°—La clinique générale des Maladies de la bouche et des dents.

2°—Des Cours spéciaux sur les différentes branches de la Stomatologie.

3°—Des travaux pratiques de techniques opératoires, de prothèse, d'orthodontie et de laboratoire.

Pour les inscriptions et les renseignements, s'adresser au

Docteur J. FERRIER, Directeur de l'Ecole,
ou au Docteur BOZO, Directeur-Adjoint,
20 Passage Dauphine—PARIS.

REVUE DES JOURNAUX

LA PRESSE MEDICALE

Conceptions actuelles sur la nature anaphylactique et le traitement de l'asthme.—Ph. Pagniez, 24 janvier 1920.

Il y a dans l'asthme un élément d'ordre anaphylactique important et nous pourrions résumer l'état actuel de la question de l'asthme en disant : on groupe sous le nom d'asthme, des dyspnées d'un type clinique spécial, caractéristique, dont il existe deux grandes variétés. Dans l'une, se rangent les asthmes des cardiaques, des rénaux, des emphysemateux : ce sont très probablement des pseudo-asthmes, des dyspnées asthmatiques. Dans l'autre se trouve l'asthme vrai, l'ancien asthme essentiel : cet asthme vrai est une maladie dont les crises sont une manifestation d'ordre anaphylactique, provoquées chez un sujet sensibilisé, par l'introduction dans son organisme d'une ou plusieurs substances antigéniques vis-à-vis desquelles il est en état d'anaphylaxie. On peut par une thérapeutique appropriée faire disparaître, au moins temporairement, cet état d'anaphylaxie.

L'asthmatique serait un individu sensibilisé vis-à-vis de certaines protéines dont l'introduction dans son organisme, même à doses infimes, suffirait à déclencher la crise d'asthme. Ces protéines peuvent atteindre l'organisme par trois voies : ingestion, inhalation, infection. Elles sont extrêmement diverses : beaucoup sont contenues dans les aliments (œufs, viandes, poisson, farines, pain, etc.) ; d'autres proviennent des poils, de la sueur, des débris

cutanés des animaux, des plumes des oiseaux, de la laine, des polens; enfin un troisième groupe est fourni par les bactéries.

Une fois que l'on aura reconnu à quelles protéines le sujet est sensibilisé, il s'agira de le soustraire à l'introduction dans son organisme de la ou des protéines déchainantes des crises, sinon on aura recours à la méthode de la désensibilisation par vaccination, préconisée par les auteurs américains.

L'importance des traitements internes en dermatologie.—P. Ravaut, 28 janvier 1920.

Dans les affections cutanées une thérapeutique purement externe n'est souvent qu'un expédient qui nous satisfait trop facilement; ses succès, parfois passagers, risquent de détourner notre attention de la recherche du trouble humoral ou viscéral dont la manifestation cutanée n'est que le reflet. L'emploi exclusivement interne, de médicaments bien simples comme le cacodylate de soude et l'hyposulfite de soude, peut, en agissant sur l'état humoral, donner d'excellents résultats chez des malades pour lesquels tous les traitements externes ont échoué jusqu'alors.

La question des doses est capitale. Commencant par 30 ou 40 centigr. on augmente progressivement en surveillant la tolérance et l'action sur les lésions, pour atteindre 1 gr. et même plus par vingt-quatre heures. En cas d'insuccès, il ne faut pas abandonner trop prématurément le médicament.

L'hyposulfite de soude protège contre l'action toxique des arsenobenzols oxydés et agit fort bien sur les erythèmes et les erythrodermies causés par ces médicaments. Dans ce cas on donne de 6 à 10 gr. d'hyposulfite par vingt quatre heures.

M. Ravaut s'est également servi de l'hyposulfite en injections intraveineuses (solution à 20 pour 100) à des doses variant de 4

à 15 gr. par jour, dans le cas de certaines dermatoses telles que divers érythèmes, l'urticaire, la furonculose, l'eczéma et dans deux cas de strophulus, et obtint de très bons résultats. Dans le cas où une dermatose ne céderait pas sous l'influence du cacodylate on pourra le remplacer par l'hyposulfite ou encore l'associer à ce premier médicament, ce qui donne encore d'heureux résultats.

Sérothérapie de la fièvre typhoïde. — Rodet et Bonnamour, 31 janvier 1920.

Suivant MM. Rodet et Bonnamour le sérum antityphique exerce sur l'évolution de la fièvre typhoïde une action des plus nettes qui se traduit par des modifications évidentes de la courbe thermique, mieux encore, par une atténuation très accentuée des troubles d'ordre toxique, par une " désintoxication " de l'organisme. C'est la dose de 15 cmc qui paraît le mieux convenir pour la généralité des cas. Voici la méthode à suivre : après la première injection, si la température s'est abaissée, on attend ; sinon on fera une deuxième injection. Il se peut qu'une seule injection suffise en tout cas on peut en donner six sans aucun inconvénient. Il est préférable d'injecter le sérum sous la peau à la paroi abdominale. Agissant au maximum lorsqu'il est appliqué précocement, le sérum peut cependant produire des effets favorables à tous les stades de la maladie, s'il intervient avant l'existence de complications. Il est inoffensif et ne rencontre pas de contre-indications. Appliqué assez tôt, il prévient les complications et abaisse la mortalité. Enfin son action foncière se traduit par une abréviation de la durée de la maladie. Il ne peut pas seulement être mis en balance avec le traitement hydrothérapique : il présente sur lui de multiples avantages.

GAZETTE DES HOPITAUX

L'hémiplégie pendant la grossesse.—E. Dubrot, 24 janvier 1920.

L'hémiplégie pendant la grossesse n'est pas le résultat d'une intervention spécifique de cet état, qui peut toutefois exercer une action réelle sur son apparition. S'il existe encore quelques faits de pathogénie discutable, il est désormais acquis que les processus les plus importants sont, par ordre de fréquence : hémorragie cérébrale chez les albuminuriques, embolie cérébrale chez les mitrales, hémorragie méningée d'origine diverse.

L'emploi systématique de tous les procédés d'investigation permettra le plus souvent d'établir le rôle de l'un de ces facteurs étiologiques, commandant la symptomatologie et l'évolution.

Variable et parfois véritablement favorable, le pronostic de cette affection est une raison impérieuse d'instituer pour chacun des cas la thérapeutique causale appropriée.

Maladie de Parkinson et cacodylate de soude.—H. Maréchal, 24 janvier 1920.

Suivant M. Maréchal on peut obtenir de très bons résultats en traitant la paralysie agitante par le cacodylate de soude. La voie intraveineuse est préférable parce qu'elle est beaucoup moins douloureuse que la voie hypodermique ou fessière et permet d'injecter d'emblée 1 gr. ou 1 gr. 50 d'une solution de cacodylate à 50 p. 100. M. Maréchal donne neuf injections à doses progressives jusqu'à 6 gr. Il n'y a aucun danger lorsqu'on reste dans les limites de la zone thérapeutique maniable, non dangereuse du cacodylate, c'est-à-dire entre 1 et 6 grammes.

Il est préférable de laisser entre chaque injection un intervalle de quatre ou cinq jours surtout quand on arrive aux doses élevées de 4 à 6 grammes.

—000—

BIBLIOGRAPHIE

Revista Médica del Uruguay, publication mensuelle, organe officiel de la Société de Médecine de Montévidéo.

En voici le sommaire de cette grande revue médicale uruguayenne (No 12, déc. 1919.—Vol. XXII, XXIIe année) :

Diagnostic fadiologique des appendicites.—Duque Estrada.

Valeur prophylactique d'un sérum antistreptococcique.—Garcia San Martin.

Méningite cérébro-spinale et méningite tuberculeuse.—Morquio.

Sociétés Médicales de l'Uruguay.

Société de Pédiatrie.

Suppléments.

S'adresser à l'Administration du journal; 1424, Rue Rio Branco, Montévidéo, Uruguay, Amérique du Sud.

Revista Médica del Uruguay, publication mensuelle, organe officiel de la Société de Médecine de Montévidéo.

En voici le sommaire de cette grande revue médicale uruguayenne (No 1, janvier 1920.—Vol. XXIII, XXIIIe année) :

Maladie de Friedriech.—Artuccio.

Bureau d'Hygiène de l'Enfant à New York. — Armand Ugon (M.).

Affections purulentes des voies urinaires chez le nourrisson. — Zerbino.

Sociétés Médicales de l'Uruguay.

Société de Pédiatrie.

Réunion Gynéco-tocologique.

Analyses et Extraits.

Suppléments.

S'adresser à l'Administration du journal; 1424, Rue Rio Branco, Montévidéo, Uruguay, Amérique du Sud.

CARNET CALENDRIER DE TRAITEMENT ANTI-SYPHILITIQUE.—Par M. le Docteur Gougerot, Professeur Agrégé. In-18, 1920, 16 pages. 1 fr.

Ce calendrier, synthèse des modèles les meilleurs, a deux buts :

— 1^o Servir d'observation pour les traitements effectués, évitant les erreurs et les oublis, évitant aux Médecins une reconstitution souvent longue, pénible, inexacte de l'histoire du malade.

— 2^o Servir d'ordonnance pour les traitements futurs, ordonnance facile et rapide à établir grâce aux tableaux.

Le médecin fera ressortir que ce carnet, absolument discret, ne prononce aucun mot révélateur et ne peut être dénonciateur.

Ce carnet rendra donc de grands services au malade et fera gagner un temps précieux au Médecin.

S'adresser à A. Maloine & Fils, Editeurs, 27, Rue de l'École-de-Médecine, Paris.

LA GENERATION HUMAINE.—Par M. le Docteur G.-J. Witkowski. In-8, 108 fig., 3 planches en couleurs, découpées et superposées, 9e édition, revue et corrigée, 1920. Prix: 22 francs.

Cet ouvrage qui fait partie de l'importante série des œuvres de vulgarisation para-médicale de l'auteur, est écrit autant pour les médecins que pour les gens du monde. L'auteur s'est appliqué à atténuer l'aridité des descriptions scientifiques, à l'aide d'anecdotes instructives et plaisantes, ainsi que de faits historiques, selon le conseil pratique du bonhomme La Fontaine:

“ Le conte fait passer les préceptes après lui. ”

Entre autres références précieuses, bornons-nous à citer, d'abord, le jugement du Dr Helme—l'éminent critique du *Temps*—sur l'auteur “ J'aime beaucoup ce qu'écrit le Dr Witkowski; il est érudit et original à la fois, deux qualités assez malaisées à rencontrer ensemble ”; ensuite, rappelons la dispersion de douze mille exemplaires de ce livre, depuis sa première édition; éloquent succès de librairie qui consacre l'utilité et l'agrément de cet ouvrage.

Trois planches en couleurs découpées et superposées montrent l'anatomie des organes de la génération chez l'homme et chez la femme.

S'adresser à A. Maloine & Fils, Éditeurs, 27, Rue de l'Ecole-de-Médecine, Paris.

NOTES pour servir à l'Histoire de la Médecine au Canada

Par les Drs M.-J. et G^{MO}. AHERN (*suite*)

WORKMAN, Joseph.

Fils de Joseph Workman, de Moneymore, comté de Derry, et de Catherine Gowdey, Joseph Workman naquit près de Lisburne, comté d'Antrim, le 26 mai 1805, quatrième d'une famille de neuf enfants. Il vint au Canada avec ses parents en 1829, et étudia la médecine à Montréal. Il obtint son diplôme de docteur en médecine de l'Université McGill en 1835, et cinq jours plus tard, il épousait dans les circonstances suivantes, Elisabeth Wasinge, dont le père était coutellier à Montréal, et le frère quincaillier à Toronto. Au mois de mars 1835, M. Wasinge mourut, et la famille décida d'aller demeurer chez le frère établi à Toronto. Workman protesta contre le départ de sa fiancée, mais comme personne ne voulait entendre raison, il l'épousa immédiatement. Il pratiquait depuis un an à Montréal, et se disposait à continuer quand la mort de son beau-frère déranger ses projets et l'obligea à aller rejoindre sa belle-mère pour lui aider à gérer son commerce. Après un séjour de cinq semaines à Toronto, il décida de demeurer dans cette ville et entra dans la maison comme associé. Il fit rapidement fortune. Quatre ans plus tard, il se retira et forma une nouvelle société du même genre avec un de ses frères. En 1846, il abandonna pour de bon la quincaillerie et retourna à la médecine. Il avait pris sa Licence pour pratiquer dans le Haut-Canada en 1837. En 1846, il donna des cours sur l'obstétrique, la gynécologie et la pédiatrie à l'Ecole-de-Médecine du docteur Ralph. En 1854, il fut nommé surintendant de l'asile des aliénés de Toronto, poste qu'il occupa pendant vingt-et-un ans. En 1875, il prit sa retraite et mourut à Toronto le 15 avril 1894, à l'âge de 89 ans. (14)

1. Reproduction interdite.

14 Canniff, *The Medical Profession in Upper-Canada*, p. 668.

Il obtint sa licence pour pratiquer la médecine, la chirurgie et l'art obstétrical en cette province le 15 juillet 1835 (*Le Canadien*, 20 juillet 1835).

WRIGHT, Thomas.

Il épousa Thérèse Grant, en 1793. L'année suivante il faisait baptiser un enfant au Détroit. En 1797, il était chirurgien du 60e régiment en garnison à Québec. Le 7 mai de cette même année il faisait baptiser, à la Cathédrale Anglicane, un enfant, Alexander-James, né à St-Jean, le 4 juillet 1796. (15)

Y

YOUNG, Mark.

“ Jeudi, 6 décembre 1764, entre 8 et 9 heures du soir, pendant “ que le sieur Thomas Walker, juge de paix du district de Mont- “ réal était à souper tranquillement avec sa famille, plusieurs per- “ sonnes masquées sont entrées chez lui avec des épées et autres “ armes meurtrières et l'ont assailli et l'ont laissé pour mort. “ Comme on ne trouvait pas les coupables, le gouvernement offrit “ la somme de deux cent guinées à celui qui donnerait les indica- “ tions nécessaires pour condamner les coupables. ”

Un soldat du nom de McGovock, du 28e régiment, fournit des renseignements dont le résultat fut l'arrêt de plusieurs citoyens bien connus de Montréal.

McGovock fut mis en sûreté dans la prison de Québec où, lundi, le 19 janvier 1767, entre 9 et 10 heures du matin, une per-

15. Tanguay : *Dict. Gén.*, vol. VII, p 490. Reg. de la Cathédrale Angli- cane, Québec.

sonne inconnue lui administra une dose de poison dont il faillit mourir. Voici comment la victime raconte la tentative d'empoisonnement : " Comme il se tenoit debout auprès d'une fenêtre
" dans le premier étage (ou rez-de-chaussée), de la prison à côté
" de la porte d'icelle, un homme qui se tint sous la fenêtre et qui
" s'y plaça sans être aperçu par McGovock, l'appela d'une manière
" familière et lui demanda comment il se portoit lui disant qu'il
" craignoit qu'il ne patit immanquablement du froid et de misère
" dans cette dure saison de l'année. McGovock ne put pas bien
" voir son visage comme il se tenoit presque collé au pied du mur
" et il ne se remettoit pas d'avoir jamais entendu sa voix, ce qui
" fit qu'il lui demanda son nom, et dit pour réponse à sa question
" qu'il patissoit réellement de froid et de misère en cet endroit
" et qu'il souhaitoit fort d'en sortir. L'autre repliqua qu'il étoit
" une de ses anciennes connoissances et qu'ils avoient bu bien des
" coups ensemble, et ajouta qu'il lui apportoit alors un coup
" pour le soulager dans sa triste situation et qu'il espéroit qu'il ne
" refuseroit pas. McGovock le remercia et dit qu'il l'accepteroit
" volontiers. Sur quoi l'autre lui passa par une vitre cassée, une
" petite phiole de rum, comme il l'appeloit, qui contenoit environ
" une roquille. McGovock la prit, but tout et rendit la phiole à
" celui qui la lui avoit donnée qui lui tourna le dos sans dire un
" mot davantage et s'en fuit. Au bout de deux heures, il se sentit
" étrangement incommodé de plusieurs douleurs convulsives et
" extraordinaires et particulièrement d'une douleur affreuse dans
" l'estomac ; celle-ci continua jusques au point d'être insupportable
" et son ventre enfla étonnamment en même temps et devint dur
" comme du marbre ; sur quoi on envoya chercher le sieur Mark
" Young, chirurgien qui demeure dans le voisinage qui déclara
" immédiatement qu'il étoit empoisonné ; en conséquence lui donna un vomitif qui par bonheur arriva assez à temps pour lui
" donner quelque soulagement et sera le moyen à ce qu'on espère

de lui sauver la vie. Ce vomitif lui fit rendre une grande quantité "de matière dans laquelle M. Young est convaincu, par la couleur et par l'apparence en général de cette matière qu'il y avait "poison. On n'a pas découvert l'auteur de l'attentat."

Un auteur anonyme jette des doutes dans la Gazette de Québec, sur toute cette histoire d'empoisonnement de McGovock. Il prétend qu'il était impossible pour quelqu'un de venir parler au prisonnier sans être vu par les gardes de faction qui disent n'avoir vu personne. Il dit de plus que le témoignage de Young ne vaut rien, qu'il n'était pas médecin, mais qu'il avait simplement été employé comme infirmier à l'hôpital, et que, après avoir laissé l'armée, il s'était mis à pratiquer la médecine. Peu de temps après, une nouvelle lettre anonyme apparut dans le même journal, dans laquelle l'auteur disait que "Young était médecin, "qu'il avait pratiqué dans l'armée comme chirurgien, qu'il était "soigneux et assidu et très estimé au régiment".

Les prisonniers eurent leur procès à Montréal et furent déclarés innocents de toute participation dans l'attentat contre M. Walker. Les Grands Jurés recommandèrent à la Cour de poursuivre McGovock pour parjure.

Le lundi 28 février 1768, celui-ci eut à subir ce procès, devant la Cour Suprême de Judicature pour la ville et district de Montréal, comme accusé de parjure volontaire et vénal. On ne put prouver l'accusation. Toutes les personnes qui avaient été accusées d'assault sur Walker, poursuivirent celui-ci, mais en furent pour leur frais. C'est Feltz qui avait pansé Walker. (1)

1. *Gazette de Québec*, Nos 108, 109, 112, 116, 167, 170.